

Qui sommes-nous?

L'Agence Immobilière Sociale du Sud-Hainaut ASBL, a pour mission de mettre à la disposition de locataires à faibles revenus, des logements décents mis en gestion par des propriétaires privés et publics.

Elle agit en tant qu'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire et assure un suivi social et technique des locations.

Elle couvre le territoire des communes de Momignies, Chimay, Sivry-Rance, Froidchapelle, Beaumont, Erquelinnes, Lobbes et Merbes-Le-Château.

UWAIS

Créée en 2014 sous le statut d'ASBL, l'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales – UWAIS – accompagne les AIS et les conseille au quotidien.

L'UWAIS représente les AIS et défend leurs intérêts auprès des instances politiques et institutionnelles. Elle participe activement à la politique du logement en Wallonie.

En promouvant les activités des AIS, l'UWAIS renforce leur visibilité auprès des propriétaires bailleurs et des locataires.

Il y a actuellement 33 AIS actives sur 97% du territoire wallon.

Notre agence immobilière sociale a déménagé !

Rue de la Verrerie 2C | 6470 Sivry-Rance

Visite sur rendez-vous.

Nous vous accueillons dans nos bureaux de Rance, de 8h30 à 15.30 du lundi au vendredi.

Contactez-nous au
+32 (0)60 65 00 93

Plus d'informations ?

✓ par email à info@ais-sudhainaut.be

✓ par téléphone au **+32 (0) 60 65 00 93**

✓ via notre site web www.ais-sudhainaut.be

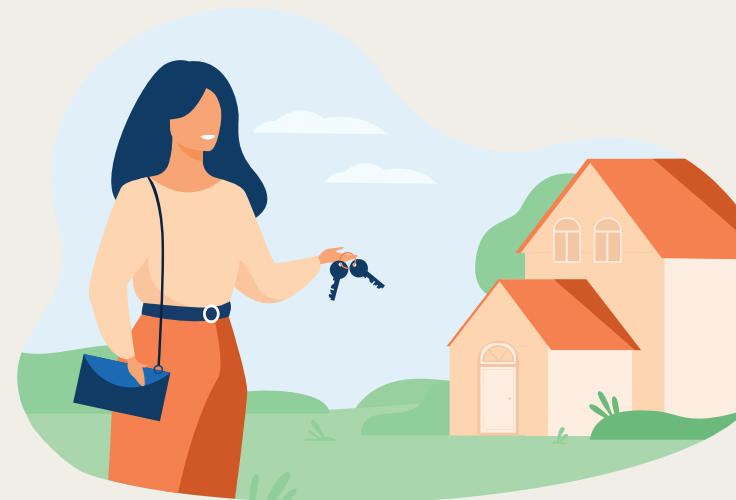
HORAIRES

Lundi – Vendredi
de 8h30 à 15.30

Samedi – Dimanche
fermé

Nouvelle adresse : Rue de la Verrerie 2C, 6470 Rance

**Louez sans stress : confiez la gestion de
votre bien immobilier à une AIS !**



✓ LES LOGEMENTS CONFIÉS À L'AIS SONT DE DIFFÉRENTS TYPES :
STUDIOS, APPARTEMENTS, MAISONS.

✓ CES LOGEMENTS ONT L'OBLIGATION DE RÉPONDRE AUX CRITÈRES DE SÉCURITÉ ET DE SALUBRITÉ DE LA RÉGION WALLONNE.

www.ais-sudhainaut.be

**Une question ou une demande ?
Contactez -nous !**

info@ais-sudhainaut.be
+32 (0) 60 65 00 93

PROPRIÉTAIRE

Vous possédez un bien à louer ?

Vous voulez être déchargés de la gestion locative de votre immeuble tout en bénéficiant de garanties, L'AIS du Sud Hainaut vous propose :

- La gestion du bien par l'AIS : recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations ;
- La garantie du paiement des loyers (plus d'imC payés, de vide-locatif et de procédure en justice) ;
- Le suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état des dégradations autres que l'usure normale ;
- L'exonération du précompte immobilier sur le logement.

POURQUOI PASSER PAR UNE AIS? **Les Garanties et Avantages**

- ✓ LA RECHERCHE DE LOCATAIRES
- ✓ LA RÉDACTION DES ÉTATS DES LIEUX
- ✓ LA RÉDACTION DES BAUX
- ✓ LA GESTION DE LA GARANTIE LOCATIVE
- ✓ LE PAIEMENT RÉGULIER DES LOYERS
- ✓ LE PAIEMENT DU LOYER DURANT LES VIDES LOCATIFS
- ✓ L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE
- ✓ LA REMISE EN ÉTAT ENTRE CHAQUE LOCATION
- ✓ LA PROCÉDURE EN JUSTICE
- ✓ LA GESTION LOCATIVE

www.ais-sudhainaut.be

LOCATAIRE

Vous recherchez un logement ?

Qui peut s'inscrire à l'AIS?

Tout ménage à revenu précaire ou modeste peut s'adresser à l'AIS pour constituer son dossier de candidature au logement.

DEUX CONDITIONS DOIVENT ÊTRE REMPLIES :

- 01** Ne pas être plein propriétaire ou usufruitier sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable, si le logement est confié en gestion à un opérateur immobilier, dans des cas spécifiques déterminés par le Gouvernement
- 02** Ne pas dépasser un certain plafond de revenus, à savoir :
 - pour les ménages de la Catégorie 1 (précaires)
 - pour les ménages de la Catégorie 2 (modestes)

EN PASSANT PAR L'AIS **vous louez un logement :**

- ✓ qui répond aux normes de sécurité et salubrité
- ✓ qui se fonde aisément dans l'habitat traditionnel
- ✓ qui répond au mieux à vos critères et impératifs

VOUS PAYEZ UN LOYER MODÉRÉ, INTERMÉDIAIRE ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET LES LOGEMENTS SOCIAUX.

Contrairement au secteur privé, vous avez un interlocuteur privilégié, l'AIS, qui vous conseille, vous apporte une aide diversifiée, une assistance technique et un relais auprès du propriétaire.

CONTACTEZ-NOUS

INSCRIPTION

Comment s'inscrire à l'AIS?

L'inscription s'effectue donc via le formulaire d'inscription ou venir au bureau en prenant rdv au 060/65.00.93 ou ais.sudhainaut@gmail.com.

Lors de votre inscription, des documents vous seront demandés. Il est important de les prendre avec vous si vous prenez rendez-vous dans nos bureaux.

Adresse des bureaux :

Rue de la Verrerie 2C, 6470 Rance

Documents nécessaires

- ✓ CARTE(S) D'IDENTITÉ
- ✓ ANNEXE À LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE
- ✓ ATTESTATION(S) ACTUELLE(S) DE REVENUS
- ✓ COMPOSITION DE MÉNAGE ACTUELLE
- ✓ DERNIER AVERTISSEMENT EXTRAIT DE RÔLE
- ✓ ATTESTATION ACTUELLE D'ALLOCATION FAMILIALE
- ✓ COPIE DU JUGEMENT CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS
- ✓ CERTIFICAT MÉDICAL D'UN GYNÉCOLOGUE
- ✓ ATTESTATION PLAN HABITAT PERMANENT
- ✓ ATTESTATION DE DOMICILIATION DANS UN CAMPING, DOMAINE, PARC, ... ;
- ✓ ATTESTATION DE NON-PROPRIÉTÉ
- ✓ DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les formulaires de demande de logement peuvent être obtenus également auprès des différents CPAS repris sur le territoire de l'AIS.

Vous avez également la possibilité de nous envoyer le formulaire d'inscription ainsi que les documents par mail, fax ou courrier.



Notre territoire

Momignies, Chimay, Sivry-rance, Froidchappelle, Beaumont & Erquelinnes